

cette loi. L'argent pris aux contribuables canadiens et déposé dans la Caisse de la sécurité de la vieillesse sert à payer les pensions de la sécurité de la vieillesse, et j'affirme donc que le gouvernement viole l'esprit de cette loi en laissant l'argent dans la Caisse et en ne le donnant pas à ceux à qui il revient.

Aujourd'hui, on compte plus d'un million de bénéficiaires de la sécurité de la vieillesse au Canada. Il y en aura peut-être 1,200,000 lorsque les personnes de 68 ans deviendront éligibles en 1967. A mon avis, monsieur l'Orateur, cette année tous les bénéficiaires inscrits sur la liste pourraient recevoir les \$25 supplémentaires que nous réclamons énergiquement pour eux, cette somme pourrait être payée rétroactivement au début de l'année financière, l'augmentation totale de \$300 pourrait être prélevée dans la Caisse de la sécurité de la vieillesse et il y aurait un excédent de plus de \$100 millions dans la Caisse à la fin de l'année.

C'est une honte, monsieur l'Orateur, que le gouvernement fasse la déclaration qui vient d'être faite aujourd'hui, étant donné la somme d'argent qui repose dans la Caisse de la sécurité de la vieillesse. Cet argent a été perçu pour verser des pensions de sécurité de la vieillesse, selon un régime de financement autonome, mais le gouvernement a refusé de s'en servir. J'affirme que la déclaration d'aujourd'hui est des plus décevante pour nous et qu'elle sera mal accueillie, de façon générale, d'un bout à l'autre du pays, parce que les gens se rendent compte qu'il est nécessaire, non seulement d'avoir plus d'argent pour vivre, mais aussi qu'il est nécessaire...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le représentant connaît le Règlement en ce qui concerne les commentaires permis en ce moment. Le Règlement stipule que les membres des partis d'opposition peuvent faire de brefs commentaires.

M. Knowles: Merci, monsieur l'Orateur, de m'avoir rappelé le Règlement. Je le connais très bien. J'ai participé à la rédaction de l'article auquel il fait allusion.

Je soutiens que le ministre a fait une longue déclaration qui prête à discussion et que le gouvernement lui-même a retardé cette annonce jusqu'à ce jour, qui peut bien être le dernier de la session. Le ministre a promis la déclaration à l'étape de la deuxième lecture du régime d'assistance publique du Canada ainsi qu'à plusieurs autres occasions. Nous ne pourrions pas, à moins que la session ne se poursuive, parler de la question. Selon moi, il convient qu'un porte-parole de chaque parti puisse commenter sa déclaration.

[M. Knowles.]

Toutefois, j'ai presque tout dit ce que j'avais à dire. Aujourd'hui, même la pension de \$100 que nous avons réclamée n'est plus suffisante. *(Exclamations)*

Mes honorables amis peuvent rire, tout comme ils l'ont fait quand on a proposé une pension de \$50 il y a quelques années.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Comme le député de Winnipeg-Nord-Centre l'a signalé, il connaît bien l'article du Règlement que j'ai mentionné, car il a participé à sa rédaction. Cependant, il n'y est prévu aucune exception, même dans le cas d'un débat comme celui-ci. Je le prierais de ne pas l'oublier et de mettre fin bientôt à ses remarques.

M. Knowles: Je vous remercie, monsieur l'Orateur, et je vais donc conclure mes remarques. J'exhorte le gouvernement à examiner sa position à la lumière des besoins financiers et du droit de nos vieillards à leur dignité. N'allons pas leur enlever par une telle proposition ce que nous leur avons donné en 1951.

[Français]

M. Gérard Laprise (Chapleau): Monsieur le président, mes réflexions, à la suite de l'annonce faite par l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. MacEachen), seront très brèves, car je ne trouve pas grand-chose à dire, si ce n'est de critiquer sa déclaration au sujet de l'augmentation de la pension de vieillesse.

Après bien des réflexions et bien des hésitations, l'honorable ministre nous fait cette déclaration aujourd'hui, à la toute dernière minute, avant l'ajournement de la présente session, et au lieu de nous parler de la sécurité de la vieillesse, le ministre a préféré nous parler du régime de retraite. Alors, je crois que la déception sera générale à travers tout le pays, car les Canadiens s'attendaient à autre chose; quant à nous, de ce côté-ci de la Chambre, nous aurions préféré beaucoup plus pour nos vieillards que les mesquineries offertes par le ministre, dans son annonce. Au fait, on tend à faire croire aux vieux qu'on leur accorde une augmentation de leur pension, mais si l'on étudie à fond la déclaration du ministre, on constate que la proposition vise plutôt à prélever des fonds à même leur revenu.

Nous avons vu que le ministre a réussi à contourner une promesse électorale faite l'automne dernier, et nous aurions été surpris que le ministre nous présente autre chose, à ce moment-ci.